



J'ai besoin de conseils pour rédiger et mettre à jour le DUERP

Référence : ACC66

Thématique : Comptabilité et finances

Notre engagement

Avec cette prestation, gagnez en sécurité et sérénité pour rédiger ou mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels de votre entreprise avec l'oeil d'un expert.

Notre offre

L'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est une obligation réglementaire pour toute entreprise de plus d'1 salarié.

Celui-ci permet d'engager une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise et de pérenniser cette dernière.

Il doit être révisé au minimum une fois par an pour toute entreprise de 10 salariés et plus et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Ce dernier doit être également revu après chaque accident du travail.

Votre conseiller présent sur votre site, travaille, construit et actualise avec le dirigeant d'entreprise et ses salariés le DUERP pour ensemble :

- identifier et évaluer les risques professionnels,
- recenser les moyens de prévention,
- définir un plan d'actions et de préconisations.

Les plus de cette prestation

- remise d'un support papier et/ou informatique,
- réalisation ou mise à jour du diagnostic sur site,
- autonomie du dirigeant pour faire évoluer et mettre à jour son document unique.

et ensuite :

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat met à votre disposition sur demande le catalogue de formation, vous pourrez consulter les fiches suivantes :

- Aides financières,
- Montage du dossier économique,
- Aide au recrutement d'un apprenti.

Tarif

Rédaction : 700 € HT

Mise à jour : 350 € HT



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté

65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20

N°SIRET : 130 026 073 00028

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 21 - Montbard (Antenne) : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 21 - Beaune (Permanence) : Maison des Associations Porte Marie de Bourgogne 6 Bd Perpreuil - 21200 BEAUNE
- ne pas utiliser : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 71 - Autun (Permanence) : Pépinière Numérique Bellevue, Rue Maquis l'Autunois Morvan - ZI Bellevue - 71400 AUTUN
- 71 - Charolles (Permanence) : 17 rue de Baudinot - 71120 CHAROLLES
- 71 - Louhans (Permanence) : Locaux de Bresse Louhannaise Intercom - 1 place Saint Jean - 71500 LOUHANS
- 71 - Mâcon (Antenne) : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 71 - Montceau-les-Mines (Permanence) : Pépinières d'entreprise Entreprendre Bourgogne du Sud - Rue Saint Eloi - 71300 MONTCEAU-LES-MINES
- 71 - Tournus (Permanence) : La Pépi't - ZA du Pas Fleury - 71700 TOURNUS
- 21 - CMA Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 25 - CMA Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - CMA Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 58 - CMA Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 89 - CMA Sens : 8 Impasse de l'Europe - ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 90 - CMA Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVANANS

Tarifs:

- Dirigeant - contact